

# Lettre d'informations

À destination des élèves et des parents  
Septembre 2025



Chers parents,  
Chers élèves,

La rentrée est désormais derrière nous et chacun commence à trouver son rythme de croisière. C'est donc l'occasion de partager avec vous cette première lettre d'informations dans laquelle vous trouverez des éléments importants concernant :

- L'accès en voiture via la rue de la Montagne ;
- Le Parrainage à l'IATA ;
- Les horaires des remédiations ;
- Les aménagements raisonnables ;
- Les conseils de classe ;
- La remise du premier bulletin ;
- L'invitation à la première réunion de parents - 7 novembre 2025 ;
- L'organigramme de l'équipe des éducateurs et éducatrices ;
- La présentation de l'équipe du CPMS
- Les éphémérides ;
- L'amélioration du climat scolaire ;
- La bourse aux livres.

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et n'hésitez pas à consulter régulièrement le site [www.iata.be](http://www.iata.be).

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez,

L'équipe de direction,  
**Marylène Mathias**, Directrice  
**Cindy Baillieux, Florence Amand, Kevin Pirotte**, Direction adjointe  
**Didier Navez**, Chef de travaux  
**Yvan Hards, Michèle Billen, Michel Delbroyère, Lionel Olivier, Julien Burlet**, Chefs d'atelier  
**Grégory Lindekens**, Préfet d'éducation

## 1. L'accès en voiture via la rue de la Montagne

En ce début d'année, vous êtes nombreux à emprunter la rue de la Montagne afin de déposer vos enfants au-dessus du parking de l'école, juste devant la grille.

Cependant, cela engendre des difficultés et des embouteillages car de nombreux élèves utilisent également ce chemin à pied pour rejoindre l'école. De plus, un grand nombre d'élèves se rassemblent devant la grille ce qui accroît les risques liés à la circulation des voitures.

Afin de garantir la sécurité de tous, il n'est donc plus possible d'accéder au parking de l'école pour déposer vos enfants et nous vous invitons à utiliser exclusivement les zones de dépose-minute prévues sur la chaussée de Louvain :

- En direction de Bouge : juste devant les escaliers qui mènent à l'école.
- En direction de Namur : un peu plus haut, juste avant l'arrêt de bus.

Merci de votre collaboration.

## 2. Le Parrainage à l'IATA ;

Le parrainage est une institution en place à l'IATA depuis de nombreuses années. Cette pratique garantit une collaboration fructueuse entre tous les acteurs de l'école en proposant à chaque élève un accompagnement personnel tant pédagogique qu'éducatif permettant à l'élève et ses parents de bénéficier d'un encadrement privilégié.

Durant ce mois de septembre, chaque élève a choisi, selon ses affinités, trois de ses professeurs. Dans le courant des prochaines semaines, l'un d'entre eux deviendra son parrain/ sa marraine, dont les missions sont, entre autres, les suivantes :

- Le parrain/la marraine est le trait d'union, l'intermédiaire entre l'élève et les différents intervenants scolaires (professeurs, éducateurs, direction, ...).
- Il/elle est attentif/ve, disponible, à l'écoute de son filleul ou de sa filleule. C'est une personne de référence vers laquelle l'élève peut se tourner.
- Il /elle accompagne l'élève dans son parcours scolaire : lui rend son bulletin, aux jours et heures prévus dans l'agenda ; lui transmet les remarques du conseil de classe ; l'aide éventuellement à prendre conscience de choses à améliorer dans ses méthodes de travail ou dans ses comportements ; l'encourage à progresser, relève ses progrès et l'en félicite, etc.
- Il/elle rencontre aussi ses parents lors des permanences organisées par l'école ou sur rendez-vous.
- Si nécessaire, il /elle peut également orienter son filleul vers des structures adaptées à ses problèmes (CPMS, Cellule Interne d'Accompagnement, Infor-jeunes, AMO, ...)

Le parrainage permet à chaque élève de trouver sa place, en toute confiance. C'est un coup de pouce supplémentaire pour favoriser son épanouissement et sa réussite.

## 3. Les horaires des remédiations ;

Vous trouverez l'horaire hebdomadaire des remédiations via le lien ci-dessous.

[Horaires des remédiations 2025-2026](#)

## 4. Les aménagements raisonnables ;

À l'IATA, nous essayons d'accompagner chaque élève afin de lui offrir les meilleures conditions possibles pour réussir son parcours scolaire. Dans ce cadre, une cellule dédiée aux aménagements raisonnables a été mise en place il y a quelques années. Elle a pour mission d'examiner les situations individuelles, de proposer des aménagements **raisonnables** concrets

et de veiller à leur bonne mise en œuvre en collaboration avec l'équipe éducative via un protocole qui est signé par l'élève, les parents et l'école.

Cette cellule est coordonnée par deux enseignantes, Mme Thiry et Mme Noël, qui sont vos personnes de référence pour toute question relative aux aménagements raisonnables. Vous pouvez les contacter directement par courrier électronique à l'adresse suivante : [amenagement.raisonnable@iata.be](mailto:amenagement.raisonnable@iata.be).

## **5. Les conseils de classes – 13, 14 et 15 octobre 2025**

### **Lundi 13 octobre 2025**

Les cours sont suspendus les élèves sont en congé sauf pour les classes de 7G, 7P et 7Q, ainsi que les élèves qui doivent représenter des épreuves certificatives.

### **Mardi 14 et mercredi 15 octobre 2025**

Des conseils de classes ont lieu l'après-midi. Les cours ne sont pas d'office suspendus. Ils le sont uniquement pour les classes dont le professeur doit se rendre à un conseil de classe. La communication sera faite par l'éducateur.

## **6. Remise du premier bulletin le 17 octobre 2025**

La remise des bulletins à l'ensemble des élèves se déroule exclusivement le vendredi 17 octobre de 14h30 à 16h15, tous les cours étant suspendus durant cette période. Les présences seront prises et toute absence sera considérée comme injustifiée quel que soit l'horaire de la classe.

## **7. Invitation à la première réunion de parents du 7 novembre 2025**

Nous vous invitons à rencontrer le parrain/la marraine de votre enfant le vendredi 7 novembre 2025 à la permanence qui aura lieu de 16h30 à 19h00 dans les locaux de l'IATA rue de la Montagne, 43a à Namur.

Pour éviter de longues attentes et permettre à tous les parents de rencontrer le parrain – la marraine, nous vous saurions gré de limiter votre temps d'entretien à dix minutes. Si vous estimez que votre enfant rencontre des problèmes dont l'importance demande un entretien avec d'autres professeurs, nous vous prions de prendre rendez-vous avec le ou les professeurs concernés via le journal de classe.

En vue de l'organisation pratique de cette permanence, nous vous demandons de bien vouloir remettre le talon de participation, qui se trouvera dans le bulletin, au parrain ou à la marraine, via votre enfant au plus tard le lundi 3 novembre 2025. Vous pouvez également confirmer ou non votre présence via courrier électronique.

## **8. L'organigramme de l'équipe des éducateurs et éducatrices ;**

Vous trouverez l'organigramme de l'équipe des éducateurs et éducatrices via le lien ci-dessous :

[Organigramme de l'équipe des éducateurs et éducatrices.](#)

## **9. La présentation de l'équipe du CPMS**

Vous trouverez la présentation de l'équipe du CPMS via le lien ci-dessous :

[Equipe du CPMS](#)

## 10. Les éphémérides

Vous trouverez les éphémérides 2025-2026 via le lien ci-dessous.

[Ephémérides 2025-2026](#)

## 11. L'amélioration du climat scolaire

L'année passée, notre école a candidaté au programme-cadre de la Fédération Wallonie-Bruxelles visant la lutte contre le harcèlement et l'amélioration du climat scolaire.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre école a été retenue et travaillera, dès cette année, avec l'opérateur AUCAYA.

Après une première phase d'analyse des besoins, nous mettons en place diverses actions : certaines communes à toutes les écoles du projet (par ex. une séance d'information pour les parents sur le harcèlement et le cyber-harcèlement), d'autres adaptées aux besoins spécifiques de notre école.

Vous serez régulièrement informés de l'avancée du projet et du rôle que vous pourrez y jouer. Une première séance d'information avec l'opérateur vous sera bientôt proposée.

Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

## 12. Bibliothèque et bourse aux livres

L'IATA dispose désormais d'une **bibliothèque** (en salle d'études). Les élèves peuvent emprunter gratuitement les livres qu'ils souhaitent.

**Catalogue des livres de la Bibliothèque :**

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1GauqIIHMrLOIs1n7Vw0lgDHFurxB4TFDIoRCHsZSA5g/edit?gid=0#gid=0>

Il y a aussi la possibilité d'acheter des romans à prix réduit.

**Catalogue des Romans à acheter :**

[https://docs.google.com/document/d/1g5pealWPCQi4EXDd\\_t1sYJwl\\_aH6rMnN/edit](https://docs.google.com/document/d/1g5pealWPCQi4EXDd_t1sYJwl_aH6rMnN/edit)

**Pour mettre en vente vos romans :**

- vous imprimez la fiche : <https://drive.google.com/file/d/1HUrfAeJtuBDEMjurFWK770VclRoIWkn4/view?usp=sharing>
- vous insérez une fiche complétée dans chaque roman (le numéro de compte est utile si vous quittez l'école). Prix à déterminer en fonction du prix d'achat et de l'état, en général 60% du prix neuf.
- vous rendez vos livres via le casier de Mme Léonard

Les livres seront proposés à la vente toute l'année et quand votre livre sera vendu, l'argent sera reversé directement sur votre compte procure.

Merci pour votre collaboration et bonne lecture!